

## DOCUMENT SOMMAIRE

### FNB DESJARDINS INDICE ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANADIENNES

Ce document est un résumé des principales caractéristiques des parts (les « **parts** ») du FNB Desjardins Indice actions privilégiées canadiennes (le « **Fonds** »). Vous trouverez des renseignements détaillés à propos du Fonds dans le prospectus. Pour obtenir ce prospectus, vous pouvez visiter le site Web des FNB Desjardins au [www.fnbdesjardins.com](http://www.fnbdesjardins.com), communiquer avec le gestionnaire à [FNInfo@desjardins.com](mailto:FNInfo@desjardins.com) ou composer le 514 350-8686 ou sans frais le 1 877 353-8686.

### Renseignements détaillés

Date de création :	22 mars 2017	Symbole boursier :	DCP
Admissibilité aux RER :	REER, FERR, REEI, RPDB, REEE, CELI	Numéro CUSIP :	25058Y103
Admissibilité aux Régimes de réinvestissement des dividendes (RRD) :	Pas encore disponible	Bourse :	TSX
Distributions :	Au moins mensuellement	Monnaie :	Dollar canadien
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Pas encore disponible		

### Objectifs de placement

Le Fonds cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, le rendement d'un indice d'actions privilégiées canadiennes. À l'heure actuelle, le Fonds cherche à reproduire le rendement du Solactive Canadian Rate Reset Preferred Share Index (TR), déduction faite des frais. Dans une conjoncture de marché normale, le Fonds investira principalement dans des actions privilégiées inscrites à la cote de la TSX.

### Placements du Fonds

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds. Ces placements du Fonds changeront.

#### Principaux placements

(% DE LA VALEUR  
LIQUIDATIVE)

Comme il s'agit d'un nouveau Fonds, cette information n'est pas disponible.

#### Répartition des placements

INDUSTRIE (% DE LA VALEUR  
LIQUIDATIVE)

Comme il s'agit d'un nouveau Fonds, cette information n'est pas disponible.

Pourcentage total des  
10 principaux placements :  
Comme il s'agit d'un nouveau Fonds,  
cette information n'est pas disponible.

## Risque

Tous les placements comportent des risques. Lorsque vous investissez dans le Fonds, la valeur de votre placement peut diminuer comme elle peut augmenter. Pour une description du risque propre à ce Fonds, veuillez consulter le prospectus.

## Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous concernent quand même, car ils réduisent le rendement de votre Fonds. Ces frais sont constitués des frais de gestion, des frais d'exploitation et des coûts de transaction. Les frais de gestion annuels du Fonds s'élèvent à 0,45 % de la valeur liquidative des parts, sans les taxes applicables.

Comme il s'agit d'un nouveau Fonds, les frais d'exploitation et les coûts de transaction ne sont pas encore connus.

**TAUX ANNUEL**  
(en % de la valeur du Fonds)

<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Somme des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds.	Pas encore disponible
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Coûts de transaction associés au Fonds.	Pas encore disponible
<b>Frais du Fonds</b> Le total des frais du Fonds est la somme du RFG et du RCT et n'est pas un montant distinct à payer pour ce Fonds.	Pas encore disponible

## Commissions de suivi

Aucune commission de suivi n'est payée sur les parts du Fonds.

## Autres frais

Frais de courtage – Vous pourriez devoir payer des frais à votre courtier lorsque vous vendez et achetez des parts du Fonds.

## Énoncé des droits

En vertu des lois régissant les valeurs mobilières dans certaines provinces et certains territoires, vous avez : a) le droit d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant sa confirmation ; b) d'autres droits et recours si ce document ou le prospectus du Fonds contient une information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire. Pour de plus amples renseignements, consultez la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire ou renseignez-vous auprès d'un avocat.

## Pour plus de renseignements

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.  
1, Complexe Desjardins, 25<sup>e</sup> étage  
Case postale 153, succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1B3

Téléphone : 514 350-8686  
Sans frais : 1 877 353-8686  
Télécopieur : 514 281-7253  
Courriel : [FNInfo@desjardins.com](mailto:FNInfo@desjardins.com)  
Site Internet : [FNDesjardins.com](http://FNDesjardins.com)

Les Fonds négociés en bourse Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un fonds négocié en bourse peut donner lieu à des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. est le gestionnaire et gestionnaire de portefeuille des Fonds négociés en bourse Desjardins.

### FNB Desjardins Indice actions privilégiées canadiennes

Le FNB Desjardins Indice actions privilégiées canadiennes n'est pas parrainé, recommandé, vendu ni soutenu d'aucune autre façon par Solactive AG, et Solactive AG ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats découlant de l'utilisation de l'indice et/ou de la marque de commerce de l'indice pertinent ou du cours de l'indice à aucun moment, ni à aucun autre égard. L'indice Solactive Canadian Rate Reset Preferred Share Index (TR) est calculé et publié par Solactive AG, qui fait de son mieux pour s'assurer que l'indice Solactive Canadian Rate Reset Preferred Share Index (TR) est calculé correctement. Indépendamment de ses obligations envers DGIA ou le FNB Desjardins applicable, Solactive AG n'est pas tenue de signaler les erreurs dans l'indice Solactive Canadian Rate Reset Preferred Share Index (TR) à des tiers, notamment les investisseurs et/ou les intermédiaires financiers des FNB Desjardins. Ni la publication de l'indice Solactive Canadian Rate Reset Preferred Share Index (TR) par Solactive AG, ni l'octroi de licences à l'égard de cet indice ou de la marque de commerce de l'indice pertinent aux fins de leur utilisation dans le cadre du FNB Desjardins Indice actions privilégiées canadiennes ne constituent une recommandation de Solactive AG d'investir des capitaux dans l'instrument financier en question, pas plus qu'ils ne représentent d'aucune façon une garantie ou un avis de Solactive AG relativement à un placement dans ce FNB Desjardins.

